

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^l^{le}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.
4 — 10 — —	Express.
2 — 58 — —	Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin,	Express.
11 — 50 — —	Omnibus.
6 — 36 — —	soir, Omnibus.
8 — 58 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Paris, jeudi 15 novembre 1855.

La solennité impériale qui vient de clore l'exposition universelle a été digne de la longue série de fêtes, de triomphes et de magnificences dont depuis cinq mois le Palais de l'Industrie a été à la fois le théâtre et le témoin. Jamais l'œil enthousiasmé d'aucun homme n'a pu voir spectacle plus imposant, plus émouvant et plus grandiose que celui qui a été donné dans l'immense nef du gigantesque monument que l'Europe nous envie.

Dès ce matin, à 9 heures, une foule formidable d'exposants et d'invités se pressait à toutes les issues. A 10 heures, une grande partie des gradins et des galeries supérieures était occupée. A onze heures et 1/2 il n'y avait plus aucune place vide.

De 11 heures et 1/2 à midi, la foule a attendu l'arrivée du cortège impérial avec une impatience croissante, enfin le bruit du canon a retenti à midi 5 minutes, annonçant le départ de Leurs Majestés du Palais des Tuileries. Aussitôt les cris : *assis ! assis !* se sont fait entendre et la plupart des invités se sont rangés en silence et tête nue.

A midi 45 minutes, la tête du cortège a pénétré dans l'intérieur de la nef et les 30,000 invités qui couvraient l'amphithéâtre et les galeries se sont spontanément levés agitant leurs chapeaux et leurs mouchoirs, aux cris mille fois répétés de : *Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice !*

Leurs Majestés impériales et le cortège qui les accompagnait sont entrés dans l'ordre indiqué par le grand-maître des cérémonies et au bruit d'une fanfare guerrière. Aussitôt après que Leurs Majestés ont eu pris place sur le trône, l'orchestre et les chœurs dirigés par M. Berlioz ont exécuté l'hymne *l'Impériale*, cantate à deux chœurs et à deux orchestres, dont les paroles sont du capitaine Lafont et la musique de l'habile compositeur qui dirigeait l'orchestre. Ce morceau à grand effet a été écouté

dans un religieux silence, puis, S. A. I. le prince Napoléon s'est avancé vers l'Empereur et a prononcé un discours dans lequel il a fait l'historique de l'exposition. — Havas.

L'Empereur, d'une voix forte qui a été entendue de tous les points de l'immense salle, a prononcé ensuite les paroles suivantes.

« Messieurs, L'Exposition qui va finir offre au monde un grand spectacle. C'est pendant une guerre sérieuse que de tous les points de l'Univers, sont accourus à Paris, pour exposer leurs travaux, les hommes les plus distingués de la science, des arts et de l'industrie. Ce concours, dans des circonstances semblables, est dû, j'aime à le croire, à cette conviction générale, que la guerre entreprise ne menaçait que ceux qui l'avaient provoquée, qu'elle était poursuivie dans l'intérêt de tous et que l'Europe, loin d'y voir un danger pour l'avenir, y trouvait plutôt un gage d'indépendance et de sécurité. (*Applaudissements.*)

« Néanmoins, à la vue de tant de merveilles étalées sous nos yeux, la première impression est un désir de paix. La paix seule, en effet, peut développer encore ces remarquables produits de l'intelligence humaine. Vous devez donc tous souhaiter, comme moi, que cette paix soit prompte et durable. Mais pour être durable elle doit résoudre nettement la question qui a fait entreprendre la guerre. (*Nouveaux applaudissements.*) Pour être prompt, il faut que l'Europe se prononce; car sans la pression de l'opinion générale, les luttes entre grandes puissances menacent de se prolonger; tandis, qu'au contraire, si l'Europe se décide à déclarer qui a tort ou raison, ce sera un grand pas vers la solution. (*Bravos.*) A l'époque de civilisation où nous sommes, les succès des armées quelque brillants qu'ils soient, ne sont que passagers; c'est, en définitive, l'opinion publique qui remporte toujours la dernière victoire. (*Acclamations enthousiastes.*)

» Vous tous qui pensez que les progrès de l'agri-

culture, de l'industrie, du commerce d'une nation contribuent au bien-être de toutes les autres, et que, plus les rapports réciproques se multiplient, plus les préjugés nationaux tendent à s'effacer, dites à vos concitoyens, en retournant dans votre patrie : que la France n'a de haine contre aucun peuple, qu'elle a de la sympathie pour tous ceux qui veulent, comme elle, le triomphe du droit et de la justice. Dites-leur que s'ils désirent la paix, il faut qu'ouvertement ils fassent des vœux pour ou contre nous, car au milieu d'un grave conflit européen, l'indifférence est un mauvais calcul et le silence une erreur. (*Sensation prolongée.*)

» Quant à nous, peuples alliés pour le triomphe d'une grande cause, forgeons des armes sans ralentir nos usines, sans arrêter nos métiers; soyons grands par les arts de la paix comme par ceux de la guerre, soyons forts par la concorde, et mettons notre confiance en Dieu pour nous faire triompher des difficultés du jour et des chances de l'avenir. »

Les dernières paroles de Sa Majesté ont été accueillies, de tous les points de la nef, par des bravos et des acclamations qui ont duré pendant plusieurs minutes.

La distribution des prix a commencé alors, entremêlée de morceaux de musique, parmi lesquels nous avons reconnu la *prière de Moïse* et le grand cœur des *Huguenots*.

Chaque classe d'exposants était conduite au pied du trône, accompagnée d'un des drapeaux que nous indiqués et reconduite à sa place, toujours accompagnée du drapeau qui restait dressé au milieu du groupe.

Il était environ deux heures lorsque la distribution des récompenses s'est terminée.

L'Empereur, donnant le bras à l'Impératrice, est alors descendu dans l'enceinte, et Leurs Majestés, conduites par le prince Napoléon, escortées des grands-officiers de la couronne, de la grande maîtresse et des officiers et dames de service, avec le

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

Dans cette monstrueuse métamorphose, qui changeait en un voleur un homme jusque-là honnête, sir Richard ne vit rien autre chose que le besoin de la vengeance satisfaite, et il quitta Crayford pour se réfugier dans le repaire des brigands, seul asile qui lui fut ouvert.

Au reste, Jack lui tint parole : les honnêtes joueurs qui avaient dépouillé lord Lingsdale, restituèrent les sommes volées, avec intérêt. Le colonel fut, à son tour, l'objet de la vengeance des voleurs, et M. Fullers apprit à ses dépens ce qu'il en coûte d'avoir une femme qui n'aime ni la figure, ni l'esprit d'un beau lieutenant d'infanterie; miss Clary elle-même tomba au pouvoir de sir Richard, qui eut le plaisir de lui dire qu'il ne l'aimait ni ne l'estimait plus assez pour l'enlever au membre du parlement son époux, mais il mit le feu à la jolie villa de Blackheath. Ce fut alors qu'il prit le nom de la maison qu'il avait incendiée.

Sir Richard, ou plutôt Blackheath se distingua dans toutes les expéditions nocturnes que Jack inventait et conduisait; il avait la rage du tigre, il traitait ses concitoyens comme il avait traité les Marrathes dans l'Inde, et il acquit une grande réputation de bravoure. Une fois ce point obtenu, il se tint un peu à l'écart, et, au lieu de se montrer brave, il voulut prouver que, chez lui, la tête valait encore mieux que le bras : il mit donc au service de ses amis, toute la ruse et toute la finesse qui lui étaient naturelles, et, sur ce point, il l'emporta facile-

ment sur Davy Jack le pâtissier, qui n'était que brave. Blackheath ambitionnait le titre et l'autorité de capitaine. Pour déposséder Jack et le remplacer, il fallait ou que Jack se soumit de lui-même à l'ascendant d'un homme plus intelligent que lui, ou que Blackheath se délivrât d'un rival incommode. Un événement, assez naturel dans sa profession, lui épargna une violence fâcheuse, et peut-être un crime.

Davy Jack aimait le jeu, le vin et les femmes; il se laissait quelquefois dompter par ces trois passions. On le surprit un jour ivre chez une de ses maîtresses qui, peut-être, avait préparé elle-même le piège où il tomba. Jack fut renfermé à Newgate, prison construite avec autant d'art que de solidité, et de laquelle il est difficile de s'échapper. Quelques-uns y sont parvenus cependant, et Davy Jack espéra d'abord qu'il serait aussi heureux que ceux-là. Il y a mille moyens de s'échapper de prison. On peut limer ou forcer les barreaux de fer qui garnissent les fenêtres, enfoncer les portes, se déguiser, séduire la fille du geôlier ou assommer le geôlier lui-même et s'emparer des clés. Jack n'aurait répugné à aucuns de ces expédients; mais, il n'avait point de lime, le geôlier était veuf et sans enfant, c'était d'ailleurs un gaillard vigoureux, qui n'entrait dans le cachot de Jack qu'accompagné d'un camarade aussi robuste que lui. Il restait un dernier moyen, le plus sûr : c'était de séduire le cerbère, mais Jack n'avait point d'argent.

Il fut jugé et condamné à être pendu.

On peut croire, sans faire un jugement téméraire, que Blackheath ne fit aucun effort pour sauver son capitaine; cependant il alla le voir pendre.

Davy Jack le pâtissier fit sa dernière promenade dans ce monde avec assez de gaieté; il souriait aux spectateurs qui bordaient le chemin et envoyait des baisers aux femmes; mais Blackheath, qui l'observait avec attention, s'aperçut d'abord qu'il était un peu ivre, puis que son front était pâle, d'où le judicieux Blackheath conclut que c'est une chose fort désagréable que d'être pendu, même quand on est un homme de courage tel que l'était Davy Jack. Aussi, quand il rejoignit ses camarades, qui l'éluèrent tout d'une voix leur capitaine, ne leur dit-il que ces mots :

— Mes enfants, je ferai mieux que lui.

• Il entendait par là qu'il userait de tous les moyens possibles pour éviter la corde. Il savait qu'un homme, dans sa position, ne peut se fier à personne; ni amis, ni maîtresses, ni complices ne sont sûrs. Toutes les passions humaines conspiraient contre la vie d'un chef de voleurs, jusqu'à la jalousie de ceux qui sont sous ses ordres.

Blackheath pensa que ses auxiliaires les plus dévoués seraient les agents de police eux-mêmes, s'il pouvait les séduire. L'idée n'était pas nouvelle, mais jusque-là le voleur, tout en payant fort cher la protection de l'agent de police, avait été sous sa dépendance. Blackheath voulait bien payer, mais il entendait profiter de la vénalité de ceux qu'il séduirait pour disposer d'eux à son gré et sans les redouter, autant que faire se pourrait du moins, car rien n'est certain dans ce monde.

(La suite au prochain numéro.)

prince Jérôme Napoléon, le duc de Cambridge et M^{me} la princesse Mathilde, devant les trophées, composés des produits honorés de récompenses.

Cette promenade a duré un quart d'heure environ. Leurs Majestés sont remontées un instant sur leur trône, pendant que l'on préparait tout pour leur départ.

On remarquait avec plaisir que l'Impératrice ne paraissait pas fatiguée de cette séance. Sa Majesté répondait de la façon la plus gracieuse aux marques de sympathie qu'on lui adressait de tous côtés.

Le retour aux Tuileries s'est fait dans le même ordre. La foule s'était encore accrue sur le passage de Leurs Majestés, et les acclamations redoublaient de vivacité.

Un beau soleil a favorisé cette solennité. — Boniface Demaref. (Constitutionnel.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Hambourg, 14 novembre. — « Les vaisseaux anglais qui se trouvent à Kiel ont reçu, par le télégraphe, l'ordre de partir immédiatement pour l'Angleterre. Déjà l'amiral Seymour est parti avec l'*Exmouth* et le *Colossus*. »

Kiel, mercredi 14 novembre. — « L'amiral Dundas est arrivé de la Baltique sur le *Wellington*, dans la baie de Kiel pour retourner en Angleterre. »

Trieste, 15 novembre. — « Les nouvelles de de Trébizonde, en date du 1^{er} novembre, annoncent que les Russes ont dirigé de Kars sur Alexandropol le gros de leurs bagages, ce qui semble indiquer qu'ils vont bientôt lever le blocus de Kars. »

« Les assiégés ont conservé, du reste, la liberté de leurs communications. Huit mille Turcs marchent sur Kutais. On assure que les Russes ont déjà évacué Kutais et qu'ils se sont retirés sur Tiflis. Le duc de Newcastle est parti le 1^{er} de Trébizonde pour Constantinople. »

« On mande d'Athènes, à la date du 9, que les navires américains sont partis et que la session a été close le 6 novembre. » — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Les journaux de Constantinople du 5 de ce mois ajoutent peu de chose aux dépêches reçues de Marseille à la date d'hier. Nous y trouvons la confirmation du projet d'attaque prêté aux Russes.

Le général Liprandi, menacé par nos expéditions dans le haut Belbeck, aurait déclaré qu'il serait hors d'état de tenir la position, si le prince Gortschakoff ne venait pas à son secours avec les troupes de Sébastopol.

« En dehors de ces faits, écrit-on de Crimée au *Journal de Constantinople*, sous la date du 31 octobre, je n'ai que peu de nouvelles à vous donner. La cavalerie piémontaise qui était groupée autour de Balaclava avec la cavalerie anglaise vient de prendre position fort en avant, dans le lieu appelé colline Canrobert et sis à peu de distance d'Inkerman; les motifs de ce changement de campement sont qu'il y avait encombrement autour de Balaclava et que la colline Canrobert offre l'avantage de pouvoir se procurer de l'eau en abondance pour les chevaux. »

« On continue toujours à faire des préparatifs d'hivernement, chacun construit sa maison les Russes semblent avoir le goût des habitations souterraines, car la plupart de leurs constructions ont leur rez-de-chaussée en terre, ainsi qu'une partie de leur premier étage: on peut entrer à cheval au second. Plusieurs de ces constructions sont vraiment remarquables par leur travail, et il est certain qu'elles offriront à nos alliés un abri suffisant pour l'hiver. »

A la même date, on écrit de Kamiesch, à la *Presse d'Orient*:

« La plus grande vigilance était déployée sur la Tchernaiia et à Inkerman. On complétait l'armement de nouvelles fortifications établies sur la colline Fedouchine, et qui dominent les points par lesquels doivent passer les Russes s'ils veulent tenter une nouvelle attaque sur nos lignes de la Tchernaiia. »

« On a terminé d'importants travaux près du fort Nicolas. Le nombre des batteries qui bombardent le nord a été augmenté. »

« L'état sanitaire est toujours excellent. »

Ce journal annonce, à la date du 4, que le régiment de tirailleurs algériens, qui était en Crimée sous les ordres du colonel Rosé, retourne en Afrique. Douze cents hommes de ce régiment, dit la *Presse*, se trouvent à bord du vaisseau *Hercule*, qui mouille à Beïcos et qui continuera dans cinq ou six jours sa route pour l'Algérie.

Le *Journal de Constantinople* a reçu des nouvelles de Kars, en date du 14. L'état de la garnison était excellent; on s'attendait d'un moment à l'au-

tre à voir lever le siège, mais les Russes occupaient encore les approches de la ville.

Les troupes sardes qui sont parties le 1^{er} novembre pour la Crimée, à bord du *Canadian* et du *Golden Fleece*, comptaient 1,460 hommes, 50 officiers, chapelains, officiers d'intendance et vétérinaires. (Constitutionnel.)

Kamiesch, 3 novembre 1855. — Les deux corps d'armée qui gardaient la Tchernaiia viennent de rentrer dans leurs quartiers d'hiver, et vont travailler aux routes et aux lignes de Kamiesch. Ils sont remplacés par des divisions.

Les travaux de Kamiesch sont en grande activité, et l'armée aura la bientôt un immense réduit entièrement fermé par une place forte.

Les arrivages de troupes continuent comme par le passé. On débarque même encore de l'artillerie, et entre autres une nouvelle batterie de six pièces qui portera, à l'énorme distance de 7,000 mètres, des boulets ovoïdes du poids de 56 livres.

Retenu par un gros vent de sud-ouest qui a soufflé pendant trois jours consécutifs et qui est tombé enfin cette nuit, l'amiral est attendu d'une heure à l'autre et doit repartir pour la France vers le 10, emmenant la garde qui fait ses préparatifs de départ.

On continue la destruction des docks de Sébastopol, et l'armée tire des ruines de la place tout ce qui peut servir à son installation d'hiver.

Ces travaux ne se font pas sans danger; les Russes, outre les forts de la rive septentrionale, ont élevé, et armé des plus gros calibres, une foule de batteries en terre qui lancent incessamment sur la place des bombes, des obus. Un de ces derniers a, dernièrement, coupé le bras à un sergent du génie français, travaillant à la destruction des docks; mais c'est surtout sur les travailleurs à habits rouges que les Russes s'acharnent.

Kinburn a aujourd'hui sa garnison d'hiver, le 95^e de ligne qui s'occupe de réparer les dégâts du bombardement. Deux immenses trains de bois surpris par nous aux bouches du Dniéper et estimés chacun 1 million, vont fournir à la garnison d'immenses ressources de bois de charpente, et un approvisionnement de bois de chauffage, bien précieux pendant l'hiver dans ce climat où le thermomètre descend jusqu'à 15 degrés au-dessous de zéro.

La marine française laisse à Kinburn 4 batteries flottantes, 4 canonnières de 1^{re} classe, 2 bombardes et une gabarre, qui ont pris position dans Kherson, c'est-à-dire dans l'intérieur des bouches. Ces bâtiments rangent la côte orientale de la presqu'île. En dehors se tiennent deux avisos à vapeur: le *Milan* est de ces derniers. Les trois batteries flottantes, sont: la *Lave*, la *Dévastation* et la *Tonnante*. Les bombardes sont: la *Vautour* et la *Provençale*. La flotte anglaise laisse à peu près les mêmes forces maritimes. C'est un armement formidable, car chaque batterie flottante porte 16 pièces de 50 et les canonnières 4. Les bombardes sont armées chacune de 2 mortiers de 32 centimètres; en somme, 84 pièces françaises du plus haut calibre, sans compter l'artillerie anglaise. Ajoutons l'armement du fort et des deux forts entre ce dernier et la pointe de l'isthme. Le Kherson gèle chaque hiver; mais nos batteries flottantes, outre qu'elles auront soin d'entretenir autour d'elles un large fossé, pourraient à la rigueur se laisser prendre par les glaces, car il faut songer que les boulets de 24 ne laissent sur leurs bordages en fer que l'empreinte d'une balle sur une plaque de tir, et que leur pont est à l'abri de la bombe. Enfin, si les Russes étaient tentés de renouveler aux bouches du Dniéper l'exemple de Pichegro en Hollande, deux cents bouches à feu tirant sur quelques centimètres d'épaisseur de la glace donneraient un magnifique pendant à la fameuse catastrophe d'Austerlitz.

Les ingénieurs français qui sont allés détroire les fronts de mer d'Anapa sont de retour. Ces fronts ont été rasés par l'explosion de vingt-sept fourneaux de mine. Les Circassiens s'occupent, de concert avec la division Sefer-Pacha, de relever les brèches faites par les Russes lors de l'évacuation de cette place, dans l'enceinte du côté de terre.

Ces travaux enlèvent aux Russes tout espoir de reprendre cette importante position, clé principale de leurs provinces transcaucasiennes; car sans l'intervention de la mer, comment alimenter une guerre un peu sérieuse à travers cette puissante chaîne, ces gorges étroites, ces défilés abruptes, tout remplis d'une population guerrière et insurgée? Le temps continue à être magnifique. (Constitutionnel.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur*: L'ambassadeur de France à Constantinople vient de transmettre à M. le Ministre des affaires étrangères la dépêche télégraphique suivante:

« Péra, le 14 novembre 1855.

« Omer-Pacha a forcé, le 5 de ce mois, le passage de l'Ingour. L'armée ennemie était composée de huit mille hommes de troupes régulières et d'environ douze mille hommes de milices mingreliennes et géorgiennes. Après un combat qui a duré 5 heures, et dans lequel les Russes ont fait des pertes sensibles, les Turcs ont franchi l'Ingour sur quatre points. Le généralissime marche sur Kutais. »

Communication de l'ambassadeur ottoman à Paris.

La dépêche suivante a été reçue de Varna, le 16, à 5 heures du soir:

« Le ministre des affaires étrangères de la Sublime-Porte, aux ambassadeurs ottomans à Paris et à Londres.

« Le 6 novembre, les troupes, sous Omer-Pacha, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles, ont forcé, sous un feu terrible, le passage de la rivière Ana-Kars en Géorgie, défendue par 16,000 Russes. Elles ont abordé, à la baïonnette, les redoutes russes et les ont enlevées, malgré la défense désespérée de l'ennemi.

« Les troupes russes ont été mises dans une déroute complète et ont pris la fuite. Nos troupes leur ont enlevé cinq canons, sept caissons, une quarantaine de prisonniers.

« Les Russes ont laissé plus de 400 morts sur le champ de bataille, parmi lesquels deux officiers supérieurs et une centaine d'officiers subalternes. Notre perte s'élève à 68 morts et 220 blessés.

« Constantinople, le 13 novembre 1855. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur,

Donne avis:

Que l'Administration des Hospices de cette ville est dans la nécessité, pour faciliter l'ouverture à son budget de crédits nouveaux destinés à l'acquittement de dépenses supplémentaires, de réaliser un capital de 13,623 francs 33 centimes par l'aliénation de titres de rentes sur l'Etat;

Et que les 27, 28 et 29 de ce mois, il sera ouvert, à la Mairie, conformément à l'article 838 de l'instruction générale sur les finances du 17 juin 1840, une enquête de *commodo et incommodo* sur ce projet d'aliénation.

A partir d'aujourd'hui, toute personne pourra prendre, au secrétariat de la Mairie, communication des pièces relatives à cette affaire.

Hôtel-de-Ville, le 17 novembre 1855.

Le Maire, député au Corps-Législatif,
LOUVEY.

SESSION EXTRAORDINAIRE D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Ouverture le 19 novembre 1855. — M. GARREAU
DE LA BARRE, président.

Noms des Jurés appartenant à l'arrondissement
de Saumur,

MM.

Boucher (Alexandre), propriétaire, domicilié à Saint-Clément-de-la-Place.

De L'Espagneul (Gustave), propriétaire, domicilié à Allonnes.

Ackermann (Jean-Baptiste), propriétaire, domicilié à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Morillon-Pasquet (Louis), ancien notaire, domicilié à Montreuil-Bellay.

Boivin (Auguste), maire, domicilié à Verrie.

Bédon (Eugène), notaire aux Rosiers.

Dumoustier (Joseph), propriétaire, domicilié à Allonnes.

Maitreau-Gennevais (Charles), propriétaire, domicilié au Puy-Notre-Dame.

Guyon (Jacques), propriétaire et maire, domicilié à Meigné.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ADJUDICATION

PUBLIQUE

DE FOIN, LUZERNE ET AVOINE,
POUR LA PLACE DE SAUMUR.

Le samedi 24 novembre 1855, à trois heures de l'après-midi, à l'hôtel de la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux), où le public sera admis à en prendre connaissance.

BOURSE DU 13 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 64 70.

4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 90 25.

BOURSE DU 16 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 64 80.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 90 50.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, le dimanche 23 décembre 1855, à midi,

LES BIENS CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

APPARTENANT AUX HOSPICES DE SAUMUR.

CONTENANCE.	NATURE.	CANTONS.	JOIGNANTS				NUMÉROS DU CADASTRE.
			NORD.	MIDI.	LEVANT.	COUCHANT.	
COMMUNE DE CHACÉ.							
1 ^o 42 a. 37 c.	pré,	aux Gats (prairie de Varrains)	Seigneur et Rebeilleu,	représentants de Montreuil et Duveau	Guerin,	Mesuet,	396, section A.
COMMUNE DE VIVY.							
2 ^o 27 a. 10 c.	pré,	Pas-à-Loup.	Pineau,	M ^{me} Ladorie,	représentants de Broc,	"	742, section D.
3 ^o 16 a. 50 c.	pré,	id.	M ^{me} Laborie,	l'article ci-dessus,	représentants Pineau	Caffin,	758, section D.
COMMUNE DE BAGNEUX.							
4 ^o 37 a. 05 c.	pré,	Prairie de la Roche,	Le Thouet,	le Thouet,	"	M ^{me} Desmé,	664, section B.
5 ^o 36 a. 30 c.	pré,	id.	Delandes,	Guenyveau,	Alleaume,	M ^{me} Grandmaison	404, section B.
COMMUNE DE SAUMUR.							
6 ^o 24 a. 60 c.	pré,	Pré-Pinguet,	Le Thouet,	Herbault,	représentants Rogeron,	"	133, section F.
7 ^o 129 a. 20 c.	pré,	id.	id.	passage,	M. Mesnet,	représentants Rogeron,	146, section F.
8 ^o 62 a. 79 c.	pré,	Pré-aux-Clercs,	Vinsonneau et autres	rue,	rue,	rue,	1146, 1147, sect. H.
9 ^o 38 a. 52 c.	pré,	La Clarissière,	"	le Thouet,	Razin,	Sanzay,	46 bis, section F.
10 ^o 36 a. 45 c.	pré,	id.	Girard et Pasquier,	Girard,	"	"	91, section F.
11 ^o 39 a. 67 c.	vigne et terre,	Clos-Bonnet,	Girard,	Delavan,	Girard,	Mariette,	126, 127, 128, sect. E.
COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT.							
12 ^o 2 a. 83 c.	masure et cour,	Poitrineau.	Bureau de bienfaisance,	chemin,	L'article ci-après.	"	248, 248 bis, 249 et 249 bis, section B.
13 ^o 17 a. 33 c.	terre et vigne,	id.	"	chemin,	Bureau de bienfaisance,	"	252, 252 bis, sect. B.
14 ^o 19 a. 70 c.	terre et vigne,	Basse ouche du Poitrineau,	Maignan et autres,	chemin,	chemin,	chemin,	264, 264 bis, sect. B.
15 ^o 62 a.	terre,	Vaularon,	Pineau,	chemin,	Beuvais,	chemin,	155, 156, section B.
16 ^o 36 a. 63 c.	terre,	Le Van,	Tessier,	M ^{lle} Roussel,	Brunel,	Gabiller,	"
17 ^o 21 a. 83 c.	terre,	id.	Fouqueteau,	deux art. ci-après,	Bureau de bienfaisance,	M ^{lle} Roussel,	"
18 ^o 18 a. 31 c.	terre,	id.	L'article ci-dessus,	Tessier,	id.	Audineau,	"
19 ^o 6 a.	terre,	id.	L'article ci-dessus,	Girandier,	Audineau.	M ^{lle} Roussel,	"
20 ^o 27 a. 20 c.	pré,	Prairie de Nonnes,	Quetier ci-après,	Rousseau,	M. de Beaugard,	"	111, section A.
21 ^o 11 a.	quetier ou luisette	Au nord du morceau précédent.	"	"	"	"	"

S'adresser, pour prendre tous renseignements, à M^e DUTERME, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

(613)

Tribunal de Commerce de Saumur.

Par jugement du Tribunal de commerce Saumur, en date du 12 novembre 1855, enregistré,

Le sieur Alexandre Coquin, voiturier par terre, demeurant commune de Coron,

A été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Besson, juge audit Tribunal, a été nommé juge-commissaire de ladite faillite, et M. Andouin, greffier de la justice de paix du canton de Vihiers, syndic provisoire.

Pour extrait conforme:

Le Greffier du Tribunal,
A. DUDOUET.

(611)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE PETITE PROPRIÉTÉ,

Commune de Villebernier,

Avec MAISON de maître et jardin, bâtiments pour le fermier et terres labourables.

S'adresser à M^e DION. (612)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

A terme ou à rente viagère.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE LA FERME DE LA Grande-Croix-de-la-Voûte,

SITUÉE COMMUNE DE ST-LAMBERT-DES-LEVÉES.

Arrondissement de Saumur,

Affermée par bail authentique pour 9 ans à partir du 1^{er} novembre 1855, moyennant 3,000 fr. par an, et les impôts en sus.

Reserves de maître.

S'adresser, pour prendre tous renseignements, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (565)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

GRANDE VENTE

MOBILIÈRE

Aux enchères publiques,

A L'HOTEL DES VOYAGEURS,

Sis à Saumur, rue d'Orléans,

Tenu par les époux MISANDEAU,

A partir du dimanche 25 novembre 1855, et jours suivants, de 11 heures à 5 heures,

Par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur.

Il sera vendu:

L'ameublement de 25 chambres, très-bien meublées, consistant en: lits, commodes et secrétaires en noyer et acajou, glaces, pendules, 50 couettes et 40 matelas, 100 draps, 600 serviettes, nappes, essuie-mains, couvertures, couvre-pieds, rideaux, éredons, tables, chaises, belle batterie de cuisine en cuivre, cristaux, porcelaine, etc.

Quantité de bons vins de Champigny, Bordeaux et Coteaux en bouteilles et en barriques, champagne, liqueurs, bouteilles vides, foin, paille, avoine et quantité d'autres objets.
Les acquéreurs paieront comptant, plus 5 p. % (582)

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Le dimanche 18 novembre 1855, à midi,

Au château de Boumois, commune de Saint-Martin,

Par lots ou en totalité,

LES ARBRES

Essence de frêne, chêne, ormeau et peuplier, plantés sur les prés et terres dépendant du domaine de Boumois.

Tous ces arbres sont marqués et numérotés.

S'adresser, pour les voir, à M. BONTÉMS, jardinier à Boumois.

Le même jour 18 novembre on continuera la vente en détail, par lots de 66 ares et au-dessous, selon la demande des acquéreurs, des terres de Boumois.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (600)

A VENDRE UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,

Sise à Munet, dans une position magnifique,

Consistant en maison de maître, logement de fermier, terres, vignes et bois. Le tout contenant 15 hectares.

S'adresser à M. SALLÉ, propriétaire, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

On désire un APPRENTIGANTIER. S'adresser à M. BLANCHET, gantier, place de la Bilange. (566)

A VENDRE

Par adjudication et sur licitation,

Le mardi 20 novembre 1855, à midi,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Une MAISON, située à Saumur, Grande-Rue, n^o 15, avec sortie rue de l'Echelle-du-Château, n^o 10, composée de deux corps de bâtiments, comprenant un premier et un second étage, vastes greniers, buanderie, cour, terrasse et pompe, et deux jardins avec pavillon; le tout d'une superficie de 12 ares 82 centiares.

Cette propriété dépend de la succession de M^{me} Daveau.

S'adresser: audit M^e CHASLE, dépositaire du cahier des charges;

Et à M^{es} CHEDEAU et LECOY, avoués, rue du Temple. (588)

FORÊT DE FONTEVRAULT.

COUPES DE BOIS

A VENDRE
Le dimanche 25 novembre 1855, à une heure, en l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Fontevault.

1^o La coupe dite du Breuil, contenant environ 18 hectares;

2^o Dix hectares environ, dans les Douzains, joignant au levant M. du Petit-Thours;

3^o Les n^{os} 2, 3, 5, 6, 7, restant de l'ancienne série du Sauvage.

Le fond de ces n^{os} du Sauvage pourra être vendu en même temps que la superficie.

S'adresser, pour visiter les coupes, au sieur GUY, garde à Fontevault, et, pour traiter, à M. BRUAS, négociant à Saumur. (605)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

LA BELLE JARDINIÈRE

Rue d'Orléans, 28, à Saumur,

LIQUIDATION GÉNÉRALE

pour cause de départ,

180.000 f. de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

A VENDRE DANS UN DÉLAI DE TROIS MOIS.

Le Propriétaire de la Maison connue à Saumur sous le titre de LA BELLE JARDINIÈRE, sur le point de quitter cet établissement et désirant liquider promptement l'immense quantité d'Habilllements confectionnés récemment pour la saison, vient d'adopter les résolutions suivantes :

NOVEMBRE, DÉCEMBRE ET JANVIER

c'est-à-dire 3 mois seront employés à liquider la totalité de ces Marchandises.

2° Dans le but d'accélérer autant que possible cette Liquidation et pour qu'il y ait réellement un avantage incontestable pour le consommateur

Un Rabais de 25 pour 100

a été fait sur tous les Articles.

3° Afin que le public, si souvent dupe d'une publicité fallacieuse et mensongère annonçant des Rabais fabuleux, des Liquidations imaginaires, ne puisse mettre en doute la sincérité de cette diminution de 25 pour 100, il a été décidé que les anciennes étiquettes portant le prix de la vente marqué en chiffres connus seraient conservées sur chaque Vêtement qui recevrait en outre une seconde étiquette avec le

NOUVEAU PRIX.

4° Toutes les Daperies et Nouveautés en pièces seront immédiatement converties en Vêtements pour être mis en vente, ce qui réunit dans les rayons, depuis le modeste habillement de travail jusqu'aux PLUS RICHES PRODUCTIONS de l'art du tailleur. Il sera réuni dans chacun de ces articles toutes les combinaisons désirables de

BON MARCHÉ, DE SOLIDITÉ ET D'ÉLÉGANCE

Et le tableau ci-dessous de nos prix prouvera combien leur modicité les place au-dessus de toute Concurrence.

COACHEMANS, Castor noir fin.....	48 au lieu de 63.	PANTALONS Cuir-Laine fin.....	22 au lieu de 30.
id. Edredon.....	59 au lieu de 53.	id. id. de travail.....	15 au lieu de 21.
id. Walter.....	24 au lieu de 33.	CABANS, Drap fin.....	7 au lieu de 11 50
id. Molleton.....	16 au lieu de 32.	id. Sebastopol.....	49 au lieu de 68.
PALETOTS à TAILLE, Drap fin.....	49 au lieu de 68.	GILETS, Velours, Soie, Cachemire, Tartan et Tartanelle	
id. Edredon.....	45 au lieu de 60.	depuis.....	3 fr. 25.
IMPÉRIALES, Drap fantaisie.....	42 au lieu de 56.	PELISSES CAMBRIDGE en Drap, Duvet de cygne, Castor,	
REDINGOTES, Drap fin, Sedan.....	48 au lieu de 66.	Edredon et Alpaga, depuis.....	55
PANTALONS, Satin, Velours, Haute nouveauté.....	59 au lieu de 53.	ROBES DE CHAMBRE, Cachemire, Popeline, Tartan,	
id. Satin laine chiné et moucheté.....	26 au lieu de 37.	doublées en laine, depuis.....	22

La Maison de la BELLE JARDINIÈRE, a toujours su mériter la confiance et l'empressement des habitants de Saumur. L'exposé ci-dessus des prix prouve quel degré de perfection elle est parvenue à atteindre, apportant à son entreprise tous les éléments d'économie possibles en traitant ses achats de Draps et Tissus sur une grande échelle et en temps opportun, puis occupant ses ouvriers durant la morte saison, elle a sans cesse réussi à livrer à sa clientèle des vêtements irréprochables sous tous les rapports, qui ont placé à si juste titre son industrie au-dessus de toute rivalité.

PRIX FIXE INVARIABLE

Marqué en Chiffres connus.

TOUTES LES AFFAIRES DEVRONT ÊTRE FAITES EXPRESSEMENT AU COMPTANT ET SANS ESCOMPTE.

Il sera traité de gré à gré pour des lots de Marchandises, quelle que soit leur importance.

A LA BELLE JARDINIÈRE

Rue d'Orléans, 28, à Saumur.